

Informations de base	
<p>2022/0425(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <hr/> <p>Collecte et transfert des informations préalables sur les passagers pour la prévention et la détection des infractions terroristes et des formes graves de criminalité, ainsi que pour les enquêtes et les poursuites en la matière</p> <p>Modification Règlement 2019/818 2017/0352(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.20 Libre circulation des personnes 7.10 Libre circulation et intégration des ressortissants des pays-tiers 7.10.02 Espace Schengen, acquis de Schengen 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30 Lutte contre la criminalité</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24</p>	<p>Procédure terminée</p>

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	15/04/2024